



# L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

PRIEURÉ SAINT FERRÉOL - MARSEILLE - AIX EN PROVENCE - CARNOUX - AVIGNON - CORSE  
n°82 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



EDITORIAL DU PRIEUR

RESTAURONS LA FAMILLE EN CONSERVANT  
SA MÉMOIRE

La famille, chrétienne ou non, est spécialement attaquée ces derniers temps. Elle ne se réduit pas à l'association de personnes qui s'apprécient temporairement, elle est le socle de la société, basée sur la filiation, la génération. Notre siècle est mémoricide, et si l'on veut tuer l'histoire glorieuse de la France chrétienne, nous pouvons assister à un autre génocide à l'heure actuelle, celle de l'histoire de nos familles. Qui se soucie de savoir ce qu'ont fait ses ancêtres, quelles étaient les valeurs de son arrière grand-mère, le mode de vie de son trisaïeul ? L'école publique rappelle bien quelques éléments triés sur le volet dans l'histoire contemporaine mais cette histoire officielle nationale ou internationale gomme la mémoire familiale. Notre société matérialiste est destructrice et cette portion de notre patrimoine est plus que menacée, permettant de ce fait l'extinction de la civilisation chrétienne. Car la société chrétienne a pour cellule la famille et il est urgent de rappeler que celle-ci doit conserver sa mémoire. Les contemporains qui font l'opinion s'en détournent car souvent ils ont l'a priori individualiste de s'être construit eux-mêmes ou ils n'ont hérité que d'une succession de familles divisées et sans âme.

Pourquoi ne pas reprendre l'habitude des chefs de famille d'autrefois, qui ont pris la plume afin de transmettre un héritage spirituel et moral à leur descendance ? Mgr Henri Delassus, grand pourfendeur du libéralisme, insiste sur ce moyen car selon lui, la réforme de notre société doit commencer par la reconstitution des familles.

Des historiens de la fin du XIX<sup>ème</sup> ont su retrouver et analyser ces livres familiaux que l'on appelle les « Livres de raison ». A l'origine, ce sont des livres de compte, où

l'on inscrit ses dépenses et ses recettes, où le partage des héritages est stipulé mais très vite nos ancêtres ont compris que cet aspect technique n'est qu'une facette si bien que ces ouvrages ont transmis une tradition.

Avec l'aide d'autres historiens catholiques, Charles de Ribbe, ami de Frédéric le Play, a su mettre en lumière ces livres d'or du foyer. Notons qu'on les trouve surtout dans le midi de la France et tout spécialement en Provence, car l'usage est d'origine romaine. Les archives de Marseille ont ainsi l'honneur de détenir le plus ancien ouvrage connu de ce type, celui de Jean Blaise, datant de 1337. La plupart des autres livres datent du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> et présentent un riche enseignement à ressusciter. Montaigne parle dans ses Essais d'une telle habitude conservée par son père « *Usage ancien que je trouve bon à rafraichir, chacun en sa chacunière, et me trouve un sot d'y avoir failli.* »

La religion constitue la toile de fond du Livre de raison. Elle est indissociable des événements de la vie familiale : naissance, mariage, décès. Les écrivains cherchent à noter ces informations tout en les insérant dans la foi qui guide leur famille. Ainsi les introductions sont souvent ébauchées à la lumière de Dieu. Jean-Pierre de Berlu écrit : « Au nom du père et du Fils et du St Esprit. J'ai commencé ce livre le 8 du mois de

juin 1729, pour donner autant que possible une parfaite connaissance de mes affaires à mes héritiers... Je prie le Seigneur que, s'il lui plaît de me permettre de remplir ce dessein, ce ne soit que pour sa plus grande gloire et pour mon salut. »

L'éducation est également fondamentale. Ainsi Louis-Dominique Luce, de Grasse, fils de tanneur et père de 18 enfants dédia à ses fils une centaine de pages : applications des 10 commandements au quotidien, attitudes à tenir dans le métier ou en société. Les conseils sont pleins de bon sens, comme ceux d'Anges-Nicolas, de



Gardanne, en 1764 : « Bien employer le temps, c'est savoir vivre, être désœuvré, c'est végéter. Le premier est de l'homme, le second de l'animal. » ou encore, « l'argent est un maître abominable, il doit être un serviteur », « il ne suffit pas de ne point faire mal et du mal ;

il faut faire bien, mieux et du bien ».

Souhaitons donc que pères et mères de famille prennent la plume afin de léguer à leurs enfants un compendium de leurs racines, de leurs valeurs, de leur foi.



Après avoir esquissé un bilan du jugement des papes sur les vertus dans l'Antiquité païenne, nous pouvons prolonger notre enquête en abordant le domaine de la vie sociale.

### La famille antique

Parmi les nations civilisées, l'Antiquité gréco-romaine n'a pas été sans ignorer le caractère sacré du mariage. « Il est certain que, dans l'esprit de tous ces peuples, par suite d'une disposition habituelle et antérieure, chaque fois qu'ils pensaient au mariage, l'idée s'en présentait toujours sous la forme d'une institution liée à la religion et aux choses saintes. Aussi, parmi eux, les mariages ne se célébraient guère sans des cérémonies religieuses, l'autorité des Pontifes et le ministère des prêtres, tant avaient de force sur des esprits, même dépourvus de la doctrine céleste, la nature des choses, le souvenir des origines, la conscience du genre humain ! Le mariage étant donc sacré par son essence, par sa nature, par lui-même » (Léon XIII). C'était une vérité que nos pays ont oubliée depuis maintenant plus de deux siècles.

Ne profitant pas des bienfaits de la grâce, les effets du péché originel se firent rapidement sentir. L'interdiction du divorce protégea la famille pendant un premier temps. « On raconte que les anciens Romains témoignèrent de l'horreur pour les premiers cas de divorce ; mais, en peu de temps, le sentiment de l'honnêteté vint à s'affaiblir dans les âmes ; la pudeur, qui est la modératrice des passions, disparut, et la foi conjugale fut violée avec une licence si effrénée, qu'on est obligé

## NOUVELLES DU PRÉAU ... PAR M L'ABBÉ CHRISTOPHE CALLIER

de considérer comme très vraisemblable ce qui nous est rapporté par quelques écrivains, c'est-à-dire que les femmes avaient l'habitude de compter les années, non pas d'après la succession des consuls, mais à raison du nombre de leurs maris. » (Léon XIII). L'histoire contemporaine ne nous présente pas une situation si différente que cela.

### La place de la femme

Le Christianisme fut le seul à pouvoir faire parvenir à une vraie conception de la mission de la femme. « Quand il parut sur la terre, la culture païenne n'exaltait souvent la femme que pour l'ensemble de ses dons extérieurs et éphémères ou pour la finesse de ses sentiments.

sophie ou la sagesse des législations, à élever la femme à la hauteur qui convient à sa nature. Le christianisme, au contraire, le premier et lui seul, sans méconnaître d'ailleurs ces valeurs extérieures et intérieures, a découvert et cultivé chez la femme des missions et des tâches qui sont le vrai fondement de sa dignité et la raison d'une plus authentique exaltation. Ainsi surgissent et s'affirment dans la civilisation chrétienne de nouveaux types de femmes, comme ceux de martyre de la religion, de sainte, d'apôtre, de vierge, d'auteur de vastes renouveaux, de consolatrice de toutes les souffrances humaines, de sauvegarde des âmes perdues, d'éducatrice » (Pie XII).

### La société politique

L'Empire romain a brillé en particulier par « son génie politique, avec ses armées, avec sa richesse, avec sa puissante administration ». Malgré tout cela, il ne parvint jamais à édifier l'unité que seule la Rome chrétienne put réaliser (Pie XII).

Le déclin des vertus marqua le début de la décadence de l'empire : « C'est en effet lorsque le peuple romain se livra à la corruption et se précipita dans l'abîme de tous les vices que commença sa décadence. Plusieurs auteurs ont écrit sur l'origine de la grandeur et de la décadence de l'empire colossal, et tous s'accordent à dire que le peuple romain est parvenu à l'apogée de sa grandeur par sa tempérance, sa loyauté et ses autres vertus, et qu'il en est tombé lorsqu'il s'est livré à toutes sortes de vices. » (Pie IX). La famille fut la principale institution à être attaquée à l'heure de la chute : « parmi la splendeur même des arts et des lettres, s'étalait avec le déclin



**Mariage romain**

Cette conception esthétique et ce sentiment intime s'élevèrent même jusqu'aux formes les plus hautes et les plus délicates. (...) Et pourtant même tout cela était vide et superficiel. Ni Athènes, ni Rome, phares de la civilisation qui, d'un point de vue naturel, mirent en si vive lumière les liens de la famille, ne réussirent par les hautes spéculations de la philo-

tionnelles une telle corruption qu'Horace s'écriait : « Des générations fécondes en vices souillèrent d'abord le mariage, la race et les foyers ; de cette source jaillirent tous les maux qui ont submergé la patrie et le peuple. La jeune adolescente se complaît aux voluptueuses danses ioniennes... et, dès ses premières années, rêve d'illicites amours » (Pie XII).

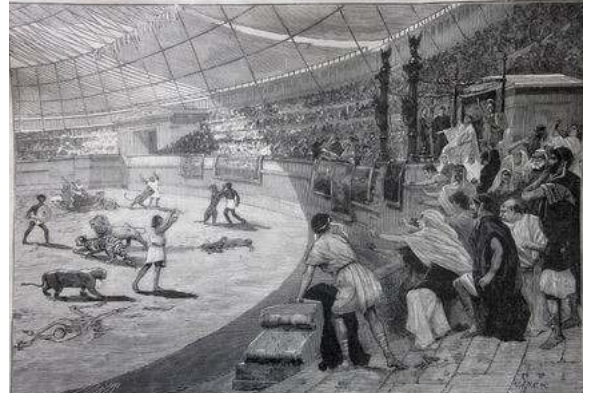
Ces forces et ces déficiences constatées dans les différentes sociétés de l'Antiquité païenne sont à mettre en parallèle avec ce que nous avons dit sur sa situation morale.

La restauration de toutes sociétés ne peut passer que par la grâce de notre Sauveur, et donc par sa royauté sur ces sociétés, qui doit en constituer comme l'âme. Sans le Christ, le père de famille, l'épouse, celui qui gouverne, l'inférieur, ne peuvent mettre en pratique les ver-

saires à leur charge. La société temporelle ne peut assumer sa finalité ne serait-ce que temporelle sans les secours dispensés par l'Eglise et donc sans lui être indirectement subordonnée.

Il est remarquable que les persécutions ont obtenu non seulement le rayonnement de la foi chrétienne dans la cité, dans les familles, mais aussi une victoire politique. En effet, les persécuteurs ont été remplacés par des empereurs chrétiens. « Cette épopée témoigne d'une vérité intemporelle : la victoire de l'Eglise sur les gouvernements païens, l'établissement ou la restauration de la royauté du Christ sur les sociétés temporelles ne peuvent avoir lieu sans le témoignage public et entier de la foi (...)

rait qu'une vaine diplomatie vouée à l'échec, comme le courant d'air des moulins de don Quichotte. Les premiers chrétiens ont établi le Christ à la tête de l'Empire parce qu'ils ont opposé au paganisme la vérité to-



*Cruauté romaine*

tales de l'Évangile.(...) Telle est la loi qui régira désormais l'action politique des chrétiens jusqu'à la fin des temps. » (R.P. Jean-Dominique)

## *Tournoi de foot de la tradition*

Le 24<sup>ème</sup> tournoi de la tradition s'est déroulé cette année à Versailles le dimanche 7 Avril. Une fois de plus les marseillais montaient pour défendre les couleurs du prieuré, accompagnés cette année par une autre équipe du sud, les Herbes de Provence (Avignon).

Comme chaque année le tournoi commence par la messe du dimanche à Saint Nicolas. Puis direction le stade à Versailles. Une première, avec des terrains d'une très bonne qualité et un beau ciel bleu.

Notre poule est composée des équipes suivantes : AS Paname, Camblin, les Galactiques, et le prieuré de Marseille.

Les matchs débutent vers 10h, et tout se passe plutôt bien, puisque nous finissons premier de la poule avec une victoire et deux matchs nuls. Nous avons pu compter, tout au long de la matinée, sur le soutien des avignonnais qui finissent 3ème de leur poule, ils joueront donc la consolante.

En 8ème de finale nous retrouvons l'équipe de Camblain que nous battons 2-0. En 1/4 de finale, le match est plus serré contre les Pastagas, nous réussissons à marquer à deux minutes de la fin, mais à la dernière seconde ils égalisent sur coup-franc. C'est donc la séance des tirs au but qui départage les deux équipes et malheureusement nous échouons à cette épreuve.

L'équipe finit donc le tournoi 5ème, et repart de ce tournoi avec une grosse motivation pour l'année prochaine. Les avignonnais ont goûté aux joies du tournoi et auront à coeur de faire mieux l'année prochaine.

Toute l'équipe tient à remercier Mademoiselle Blondeau pour le nouvel équipement et le soutien qu'elle nous a apporté.

## DEMANDEZ, ET VOUS RECEVREZ ! ... PAR M. L' ABBÉ VIGNE



L'homme n'est jamais satisfait. Notre pays est le premier à le manifester avec toutes ces revendications, ces grèves. Les mouvements sociaux confirment que l'homme est la créature la plus nécessiteuse. La pauvreté et la souffrance sont nos compagnons les moins populaires mais les plus honnêtes en nous révélant ce que nous sommes : des indigents malades à cause de nos péchés. Que nous reste-t-il à faire ? Supplier. Trois nouvelles questions surgissent : que demander ? à qui demander ? comment demander ?

- **Que demander ?** En effet, il est impossible de savoir ce que l'homme veut exactement. Même si on lui donnait toutes les richesses, il serait toujours mécontent et encore plus revendicateur, et par là se rapprocherait de l'état des âmes damnées.

Seule la grâce de Dieu peut non seulement guérir mais aussi dépasser de loin tous les objets de nos désirs puisqu'elle nous fait participer à la divinité. Mais cela ne suffit pas de connaître ce dont nous avons besoin, faut-il encore pouvoir le recevoir. De même que le médecin apprête des médicaments tout en disposant son patient à les recevoir, de même l'Eglise nous dispense les remèdes tout en nous y disposant par la vocation qu'elle donne à chacun d'entre nous.

Donc nous devons demander non seulement la grâce nécessaire à notre salut, mais aussi tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de notre vocation (notre devoir d'état), qui nous permet de la recevoir.

- **À qui demander ?** Heureusement, Celui qui détient la grâce est le premier à vouloir nous la donner sans réclamer d'impôt. De plus, il nous a promis de nous donner ce que nous lui demandons et, Lui, il tient toujours sa parole. Qui peut faire mieux que Dieu lui-même ? Pour nos différents besoins, il nous donne autant d'intermédiaires à qui recourir qu'il y a de saints.

- **Comment demander ?** L'intimité ne découle pas de la familiarité, mais c'est la familiarité qui découle de l'intimité. C'est l'Eglise notre Mère qui nous l'apprend par sa liturgie toute empreinte de sacré, de respect de l'autorité. C'est la soumission au Père qui nous assure de recevoir tout son bien. Attention, pouvoir accéder facilement à Dieu par la prière ne doit pas nous faire tomber dans une familiarité superficielle dégradant l'excellence de la paternité divine. Bien sûr il existe une vraie familiarité mais respectueuse du sacré qui découle de l'intimité divine avec

Notre Seigneur. Elle est toute empreinte d'humilité. Afin d'attirer les bonnes grâces, le pécheur commencera toujours par reconnaître la grandeur de son Bienfaiteur par l'adoration et ensuite à lui manifester son indigence due à ses péchés pour obtenir miséricorde. C'est alors que le débiteur reconnaît la générosité de son Créancier qui se sacrifie lui-même pour nous racheter. Confondus, il nous reste plus qu'à lui demander d'accepter l'offrande de notre pauvre personne à travers toute notre activité. Cette dernière partie de la demande ne peut venir qu'après toute cette préparation.

**Il est important de respecter l'ordre de ces fins de la prière : l'adoration, le regret de nos offenses, l'action de la grâce et la supplique d'être à Dieu.**

Dans les rogations, la liturgie nous invite à demander un climat favorable pour les récoltes. Cela semble bien loin du sacré et de nos aspirations au Ciel.

Il n'y a pas d'élément si petit soit-il qui échappe au plan rédempteur. Notre entière soumission commence par confier humblement les besognes indispensables. Et le soin que nous pouvons y apporter tout en y voyant la providence est le signe d'une vraie vie spirituelle.

Il est vrai que nous devons demander en premier lieu le salut de notre âme, la grâce de la persévérance finale et toutes les autres grâces nécessaires à notre salut et à celui du prochain, que nous sommes sûrs d'obtenir si nous persévérons dans la prière confiante. Ensuite il est humble de demander tous les autres biens temporels que l'on juge prudents pour remplir notre devoir d'état. Dieu nous exaucera si ces biens sont réellement nécessaires à notre salut, sinon Il nous en réservera de plus grands. Dans tous les cas, Notre Père s'approprie, par nos prières, nos pauvres soucis qui deviennent des moyens efficaces de sanctification. Dieu ne se laisse jamais dépasser en générosité.



### Avis de recherche !

*L'école Saint Ferréol recherche des talents de peintres pour le stand « Art et Portrait » de la kermesse. Tous les peintres amateurs ou professionnels peuvent s'adresser à Mme Romagnoli pour plus de renseignements.*

## MARIE, REINE DE CORSE ... PAR M. L' ABBÉ DE BEAUNAY

Le mois de mai est appelé mois de Marie. Consacré à Notre-Dame, cela va sans dire que c'est le moment de laisser libre cours à notre dévotion mariale. Ce mois s'achève par la fête de Marie Reine. Elle est assez récente puisqu'elle est fêtée pour la première fois au calendrier universel en 1955. Le 11 octobre 1954, par l'encyclique *Ad Caeli Reginam* sa sainteté Pie XII a décidé « d'instituer la fête liturgique de « la Sainte Vierge Marie Reine ». (...) Nous décrétons et instituons, dit-il, la fête de Marie-Reine, qui se célébrera chaque année dans le monde entier le 31 mai ».

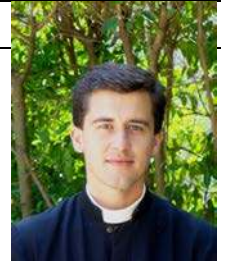
Cependant la dévotion à Marie comme reine n'est pas récente. Les Pères de l'Eglise écrivent déjà sur la royauté de la sainte Vierge. Par exemple saint Jérôme rapporte que le nom Marie en Syriaque signifie Souveraine. Au VII<sup>ème</sup> siècle, le pape saint Martin I<sup>er</sup> appelle Notre-Dame « Notre glorieuse Souveraine toujours Vierge »<sup>1</sup>. La piété traditionnelle et la liturgie ont magnifié la Sainte Vierge comme Reine. Un peu partout dans le monde cette dévotion progresse. C'est ainsi qu'on la rencontre sur l'île de Beauté ayant une origine bien spécifique.

La dévotion des Corses envers la Sainte Vierge vient du fait que l'île connue de nombreuses vicissitudes au cours des siècles. Pestes, famines et guerres donnèrent l'occasion aux habitants de recourir aux saints et plus spécialement à la Sainte Vierge. Que ce soit lors des attaques des maures, des sarrasins ou sous la pression des Lumières au XVIII<sup>ème</sup>, la piété mariale ne diminua pas en Corse. Bien mieux elle devint officielle et un véritable culte d'état. Le 30 janvier 1735, la Consulta di Corti se défait de la tutelle génoise tendant ainsi à rendre l'île indépendante. A cette occasion les membres de la Consulta proclamèrent Notre-Dame reine de Corse sous le titre de l'Immaculée Conception. « (...) Nous élisons, affirment les Corses à cette occasion, pour la protection de notre patrie et de tout le royaume, l'Immaculée Conception Vierge Marie, et nous décrétons de plus que toutes les armes et drapeaux de notre dit royaume soient empreints de l'image de l'Immaculée Conception, que la veille et le jour de sa fête soient célébrés dans tout le royaume avec la plus parfaite dévotion et les démonstrations de joie les plus grandes (...) »<sup>2</sup>. « Reine constitutionnelle de la Corse, elle n'était pas seulement une souveraine spirituelle, mais une personne réelle, physiquement présente, telle une



souveraine terrestre »<sup>3</sup>.

Lors de cette proclamation, les corses choisirent un hymne national. En correspondance avec leur Reine, ils adoptèrent le chant *Dio vi Salvi Regina*. Ayant pour origine le *Salve Regina* bien célèbre dès le Moyen-Age ; il est la magnifique complainte à la Vierge Reine que voici :



Dio vi salvi Regina  
E Madre Universale  
Per cui favor si sale  
Al Paradiso.

Que Dieu vous garde, Reine,  
Et Mère universelle  
Par qui on s'élève  
Jusqu'au Paradis.

Voi siete gioia e riso  
Di tutti i sconsolati,  
Di tutti i tribolati,  
Unica speme.

Vous êtes la joie et le rire  
De tous les attristés,  
De tous les tourmentés,  
L'unique espérance..

A voi sospira e geme  
Il nostro afflitto cuore,  
In un mar di dolore  
E d'amezza.

Vers vous soupire et gémit  
Notre cœur affligé  
Dans une mer de douleur  
Et d'amertume.

Maria, mar di dolcezza  
I vostri occhi pietosi,  
Materni ed amorosi  
A noi volgete.

Marie, mer de douceur,  
Vos yeux pieux  
Maternels et aimants,  
Tournez-les vers nous.

Noi miseri accogliete  
Nel vostro santo Velo  
Il vostro Figlio in Cielo  
A noi mostrate.

Nous, malheureux, accueillez-nous,  
En votre saint Voile  
Votre fils au Ciel  
Montrez-le nous.

Gradite ed ascoltate,  
O Vergine Maria,  
Dolce, clemente e pia,  
Gli affetti nostri.

Acceptez et écoutez  
Ô Vierge Marie,  
Douce, clémente et pieuse,  
Nos marques d'affection.

Voi dei nemici nostri  
A noi date vittoria ;  
E poi l'Eterna gloria  
In Paradiso.

Sur nos ennemis  
Donnez-nous la victoire ;  
Et puis l'Éternelle gloire  
Au Paradis.

La sainte Vierge obtint ainsi la première place dans l'île. Ces décisions marquèrent définitivement l'esprit et l'âme corses de l'empreinte mariale. C'est à cette place qu'il faut remettre la sainte Vierge au cours de ce mois. Car elles sont nombreuses et graves les causes de nos soupirs et gémissements. Combien de lois iniques ternissent la mémoire de nos aïeux et le drapeau de la France catholique et royale. Ces lois crient vengeance devant Dieu. Il est de notre devoir de recourir à notre Mère et tout particulièrement en tant que Reine du Ciel, Reine de notre pays, Reine de nos familles, Reine de notre âme et de notre cœur. Car si « la miséricorde des rois est de rendre la justice, la justice des reines est d'exercer la miséricorde ».

<sup>1</sup>Epître XIV, Patrologie Latine, LXXXVII, 199-200 A.

<sup>2</sup>Extrait du préambule de la déclaration lue par Hyacinthe Paoli le soir du 30 janvier 1735.

<sup>3</sup>*Marie Reine de Corse*, France Sampieri, p. 165, éd. de Paris, 2012.

## ENQUÊTE SUR LES ÉVANGILES... PAR M. L'ABBÉ ÉTIENNE BEAUVAIS

### LES PLUS ANCIENNES COPIES DES ÉVANGILES (2)



*L'étude critique de l'historicité des Évangiles repose sur la qualité extrinsèque des manuscrits qui nous sont parvenus (leur support, la qualité d'écriture, la conservation) et sur leur qualité intrinsèque (sérieux de la source et des copies).*

*Faisons d'abord un tour rapide des matériaux utilisés par les écrivains sacrés ou leurs copistes.*

#### 1.- Quels matériaux sont-ils utilisés ?



Fragment sur papyrus de l'Évangile de Saint Marc

en deux couches perpendiculaires et collées. Ce matériau était particulièrement fragile et craignait l'humidité ; c'est pourquoi peu de papyrus nous sont parvenus. Son usage a cessé vers le VIII<sup>e</sup> siècle, mais son nom s'est perpétué jusqu'à nous sous le mot « papier ».

**Le papyrus** - Les fragments des Évangiles retrouvés à Qumrân qui sont parmi les plus anciens et donc les plus importants (nous reviendrons plus longuement sur cette découverte) sont sur papyrus.

Découvert par les Égyptiens, le papyrus est une plante qui poussait en abondance sur les bords du Nil. Le cœur de la tige était découpé en lamelles juxtaposées



Le livre d'Isaïe sur parchemin retrouvé à Qumrân

**Le parchemin** - Le parchemin est une peau de bête (mouton, veau, etc.) traitée à l'eau de chaux. C'est un matériau onéreux et long à préparer, mais il a l'avantage d'être résistant, léger, de bonne conservation, sur lequel l'écriture est facile ; enfin, qualité appréciable, il est réutilisable (en grattant l'encre ancienne). La plupart des anciens manuscrits des Évangiles sont sur parchemin.

**Le cuir** - C'est également une peau de bête mais traitée avec des tanins végétaux. Il a les mêmes avantages et les mêmes inconvénients que le parchemin.

**Le papier** - Il s'agit de fibres végétales très fines réduites en pâte laquelle est étalée et séchée. Son usage s'est répandu à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Sa découverte a permis le développement de l'imprimerie par la diffusion de la Bible. La première Bible imprimée fut celle de Gutenberg.

#### 2.- Comment se présentent à nous les copies les plus anciennes des Évangiles ?

**Les feuilles isolées** - Ce sont de petits documents tenant sur une seule « feuille » (papyrus, parchemin, cuir, papier). Les plus anciennes copies des Évangiles nous sont parvenues sous forme de petits fragments : par exemple le 7Q5 (= fragment n°5 de la 7<sup>e</sup> grotte de Qumrân) mesure 3,8 x 2,6 cm... (voir la photo plus haut).



**Les rouleaux** - C'est un assemblage de feuilles mises bout à bout et roulées vers l'intérieur à partir de chaque extrémité. Ainsi pour lire une feuille il suffisait de dérouler une extrémité pendant qu'on roulait l'autre. C'est ainsi que les Livres Saints se présentaient dans les synagogues et c'est sur ces rouleaux que le Christ lisait les Écritures et en faisait le commentaire. Leur longueur pouvait atteindre de six à huit mètres de long !



Codex Sinaiticus conservé au monastère Sainte Catherine au pied du mont Sinai : parchemin du IV<sup>e</sup> siècle

**Le codex** - Il s'agit de feuilles (papyrus, parchemin, cuir, papier) reliées entre elles à la manière de nos livres modernes. A noter que l'hébreu (comme l'arabe) se lisant de droite vers la gauche, la reliure se trouve à droite pour les ouvrages écrits dans cette langue.

Dans un prochain article nous verrons les documents en notre possession, ces trésors que le temps nous a légués et dont les plus anciens remontent au II<sup>e</sup> siècle, mais curieusement sous forme de minuscules et très précieux fragments...

---

**CALENDRIER DU MOIS**


---

**A Marseille**

<b>Mercredi 1 :</b>	Saint Joseph artisan
<b>Vendredi 3 :</b>	Adoration de 21h à minuit au prieuré (La Croix et les Lys)
<b>Samedi 4 et dimanche 5 :</b>	Pèlerinage à la Sainte Baume
<b>Jeudi 9 :</b>	<b>Ascension</b>
<b>Dimanche 12 :</b>	Procure sur le thème Famille et Education, la Ste Vierge et différents ouvrages pour les communions
<b>Jeudi 16 :</b>	2ème conférence sur la consécration à la Ste Vierge par M. l'abbé France à 20h00 au prieuré
<b>Du samedi 18 au lundi 20 :</b>	Pèlerinage de Pentecôte (Chartres-Paris)
<b>Dimanche 19 :</b>	<b>Pentecôte</b>
<b>Samedi 25 :</b>	Récollecion Premières Communions Rosaire médité à 16h45
<b>Dimanche 26 :</b>	Premières Communions
<b>Mardi 28 :</b>	Cours de philosophie politique par M. l'abbé Callier sur le thème « Source et méthode »
<b>Jeudi 30 :</b>	<b>Fête-Dieu</b>
<b>Vendredi 31 :</b>	<b>Fête de Marie Reine</b> avec consécration à la Ste Vierge à la messe de 18h30

**A Aix-en-Provence**

<b>Vendredi 3 :</b>	Foyers Chrétiens du Pays d'Aix à 19h45 chez la famille Pouplier
<b>Jeudi 16 :</b>	Cercle Saint Vincent Ferrier à 15h30 chez Mme Cargnino



Désormais pour téléphoner à la chapelle de l'Immaculée-Conception, rue de Lodi, composez le numéro de l'Oeuvre St Vincent de Paul à savoir le : **04.91.48.53.75**

**A NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS DE JUIN**

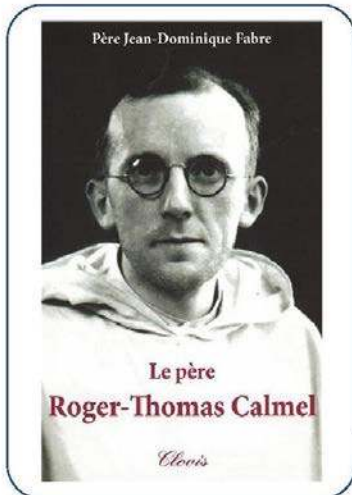
*Procession de la Fête-Dieu le 2 Juin*

*Kermesse de l'école Saint Ferréol les 15 et 16 Juin*

*Prix et spectacle de fin d'année de l'école Saint Ferréol le 22 juin*

*Anniversaire des sacres et Ordinations sacerdotales à Ecône les 27 et 28 Juin*

## ***Vous n'avez pas pu venir...***



### *« Le Père Roger-Thomas Calmel »*

Conférence du Père Jean-Dominique



### **VATICAN II**

*Conférences du Père Jean-Dominique*

CD 1 : La Politique « *Gaudium et spes* »

CD 2 : La Liturgie « *Sacrosanctum concilium* »

## ***Vous souhaitez réécouter ces conférences qui vous ont captivés...***

La procure vous propose l'enregistrement des conférences données par le R.P. Jean Dominique :

- ***Vatican II***, un coffret double CD (80 min chacun) (10 EUR)
  - CD1 : *Gaudium et Spes* et le mondialisme
  - CD2 : *Sacrosanctum concilium* et la nouvelle liturgie
- ***Le P. Calmel***, un coffret simple CD, 90 min (5 EUR)



**FORMATION RELIGIEUSE**

**Enfants (tous niveaux) :** catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis

**Adultes :** En période scolaire : Cours de doctrine les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M. l'abbé Callier (Encyclique des Papes)

Catéchisme pour débutants les mardis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M l'abbé Callier (Caté de St Pie X)

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Agnès-Marie : conférences spirituelles pour dames

**Chorale de Saint Pie X :** Répétitions tous les lundis à 20h au Prieuré.

**Aix en Provence****Chapelle de l'Immaculée Conception**

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

Après-midi catéchisme pour enfants

1<sup>er</sup> vendredi du mois : messe à 18h30

1<sup>er</sup> samedi du mois : messe à 11h00

**Carnoux****Oratoire Saint Marcel**

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Dimanche et fêtes : 08h30 messe

**Avignon** (tel. N° 04 90 86 30 62)

**Chapelle des Pénitents Noirs**

rue Banasterie

Horaire des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1<sup>er</sup> vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue

**Alleins****Chapelle des Pénitents Blancs** rue Frédéric Mistral

Horaire des messes : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

**Marseille****Horaire des messes**

Horaire des messes		
<b>Chapelle de l'Immaculée Conception</b> 14 bis rue de Lodi Marseille 6 <sup>ème</sup>  Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au vendredi	<b>Église de la Mission de France-Saint Pie X</b> 44 rue Tapis vert Marseille 1 <sup>er</sup>  Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S' Sacrement 19h00 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	<b>Prieuré Saint Ferréol</b> 40 chemin de Fondacle Marseille (12 <sup>ème</sup> ) Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi , messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30 1er vendredi du mois: adoration du Très Saint Sacrement de 21h00 à minuit
Permanences		Coordonnées téléphoniques
<b>Chapelle de l'Immaculée Conception</b> le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé France  <b>Église de la Mission de France-Saint Pie X</b> Lundi : Abbé Vigne Mardi : Frère Clément Mercredi et 1 <sup>er</sup> Vendredi du mois : Abbé Callier Jeudi : Abbé Beauvais Vendredi : Ab de Beaunay ou Ab Vigne Samedi : Abbé France		<b>Prieuré Saint Ferréol :</b> 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72 <a href="mailto:prieuresaintferreol@orange.fr">prieuresaintferreol@orange.fr</a>  <b>Église de la Mission de France-Saint Pie X :</b> 04 91 91 67 16  <b>Chapelle de l'Immaculée Conception :</b> 04 91 48 53 75  <b>École Saint-Ferréol</b> 04 91 88 03 42
16h00 à 18h00 : Permanence 18h00 : Chapelet		

**Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol**

En semaine : 10h00 à 12h00 & 16h00 à 18h00 [ Frère Bernard ou Mlle Fourmaux ]

**En cas d'extrême urgence (personne en danger de mort) : tel 06 07 24 10 65**

**Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €**

**Soutien = 25 € ou plus**

Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Tél.04 91 87 00 50

Directeur de publication : Abbé Bruno France

Dépôt légal : 28 janvier 2010